

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 3 mars 2024

en vue de se prononcer sur :

1. Votations fédérales :

- L'initiative populaire « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13^{ème} rente AVS) »
- L'initiative populaire « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) »

2. Votations cantonales :

- a) Projet de Constitution
- b) Variante du projet de Constitution
- c) Question subsidiaire

- L'acceptation de la révision de la loi concernant l'ouverture des magasins

Bureaux de vote : salle électorale

Votations fédérales

Membres du bureau à désigner

Votations cantonales

Membres du bureau à désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE 03.03.2024 10h30 – 11h30

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération.

Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 1^{er} mars 2024.